



Ouvert à tous
sans distinction de classement



Après le succès des séances de 2016
le Comité vous propose à nouveau en 2018 des

CONFÉRENCES SUR LE CODE D'ARBITRAGE

selon le nouveau code en vigueur (version 2017).

> Mardi 29 mai

Règles, communication entre partenaires, conduite et éthique,
irrégularités, arbitrage, rectification,
informations autorisées / non autorisées, changement de déclaration.

> Mardi 5 juin

Déclaration comparable, enchère insuffisante, déclaration hors tour,
explications, déclarations erronées, arbitrage avec écran.

> Mardi 12 juin

Carte jouée / non jouée, carte pénalisée, entame, attaque hors tour, renonce.

Le soir de 20h30 à 22h30 au Comité à Marcoussis
par **Denis ANCELIN, Arbitre du Comité.**

Tarifs : 20 € la séance / 50 € le cycle complet

Inscriptions sur le site du Comité
rubrique "enseignement"
onglet "inscriptions aux stages"
Minimum requis : 7 à 8 personnes

